

INFO-NÉGO



Alliance de la Fonction publique du Canada

Unité de négociation de Parcs Canada de l'AFPC

Le 27 juin 2008

No. 8

L'employeur refuse d'aborder les questions déterminantes; votre équipe de négociation estime qu'il est trop tôt pour la médiation

Les négociateurs de l'Agence Parcs Canada ont demandé le recours à la médiation après avoir quitté la table de négociation en mai.

Votre équipe est d'avis qu'il est prématuré de recourir à la médiation parce que les parties sont loin d'avoir réglé les questions de fond et que l'employeur n'a pas encore abordé les questions déterminantes, notamment l'Initiative d'armement.

L'employeur a demandé la médiation à la Commission des relations de travail dans la fonction publique à l'issue de sept jours de vaines négociations qui ont commencé le 5 mai. Votre équipe avait accepté de reprendre la négociation à la demande de l'employeur après que celui-ci avait annoncé publiquement qu'il voulait retourner à la table pour discuter de toutes nos principales revendications. Votre équipe de négociation s'était engagée envers vous à poursuivre la négociation afin d'obtenir une convention collective juste et équitable.

Malheureusement, comme cela s'était produit lors de précédentes séances de négociation il y a plus d'un an, l'Agence a refusé de discuter de nos enjeux prioritaires. Ces enjeux portent sur la sous-traitance, la privatisation des services des parcs et la réduction de la taille de l'unité de négociation. L'Agence n'a pas non plus soulevé la question de l'Initiative d'armement avant de se retirer de la négociation.

Nous avons écrit deux fois à la CRTFP pour lui dire qu'à notre avis, l'employeur devrait revenir à la table et négocier de bonne foi pour conclure une convention collective juste. Nous lui avons clairement indiqué qu'avant de recourir à la médiation, l'Agence doit nous fournir tous les renseignements que nous avons demandés relativement à nos principaux enjeux, notamment la sous-traitance, le travail de l'unité de négociation, la privatisation, la réduction des effectifs et l'Initiative d'armement. Même si la CRTFP a dit qu'elle avait l'intention de nommer un médiateur, elle ne l'a pas encore fait. Nous attendons toujours sa réponse.

Il est malheureux que l'Agence Parcs Canada continue d'agir d'une manière qui empêche votre équipe de négociation de négocier une convention collective.

Nous vous demandons de continuer à appuyer votre équipe. Au moyen d'activités soutenues cet été, vous pouvez faire savoir clairement à l'employeur qu'il doit retourner à la table et négocier.